

Frais de déplacement au Québec

 Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur général

 Année financière
2018-2019

 Trimestre
Juillet à septembre

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Exercice des fonctions au siège de Québec	11 et 12 juillet 2018	Québec		8,00 \$	216,32 \$	75,59 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	5 et 6 septembre 2018	Québec		8,00 \$	205,97 \$	93,17 \$		
Conseil d'administration d'Assuris	6 septembre 2018	Québec					15,16 \$	Stationnement
Conseil d'administration de Finance Montréal	10 septembre 2018	Montréal					8,35 \$	Stationnement
Exercice des fonctions au siège de Québec	19 au 21 septembre 2018	Québec		16,00 \$	411,94 \$	166,12 \$		
Conseil d'administration du Collège des administrateurs de sociétés	20 septembre 2018	Québec					10,55 \$	Stationnement
Activité de reconnaissance des comités consultatifs de l'Autorité des marchés financiers	25 septembre 2018	Montréal					8,79 \$	Frais de taxi
Exercice des fonctions au siège de Québec	26 et 27 septembre 2018	Québec		8,00 \$	134,00 \$	49,22 \$	10,55 \$	Stationnement

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

À noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites : son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.